Monsieur le Président de la Conférence ; Madame la Secrétaire Exécutive de CCUNCC ; Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations ; Distingués invités, Mesdames et Messieurs ;

Au nom de la délégation de la République du Tchad et en mon nom propre, je voudrais, à l'entame de mes propos, exprimer nos sincères remerciements au Gouvernement et au Peuple de France pour l'accueil combien amical ainsi que le confort dans lequel se déroulent les assises de cet événement planétaire.

L'excellente organisation de nos travaux ainsi que les efforts constants de toutes les parties ont ouvert la voie à un dialogue constructif dont le terme sera sans nul doute la conclusion d'un accord qui contribuera de manière concrète à réduire les effets du changement climatique et protéger notre planète terre.

Mon pays, à l'instar de toutes les parties présentes, place de grands espoirs dans cette conférence qui, sans être celle de la dernière chance, n'en demeure pas une étape historique importante dans le processus de mobilisation générale contre le dérèglement climatique.

Le Tchad, Pays subsaharien, sans façade maritime, connait de très fortes températures. Il estde surcroit exposé à d'autres aléas climatiques sur l'ensemble de son territoire de 1 284 000 km2.

Le déséquilibre engendré par lavariabilité climatique frappe de manière inconsidéréel'environnement biophysique et les établissements humainsaccentuant la vulnérabilitéclimatique, alimentaire et hydriqueentrainant le déplacement des populations et des animaux, de conflits et de violence.

Le drame à multiples facettes qui se joue aujourd'hui autour du lac Tchad et dont le lien avec le changement climatique est désormais établi constitue une source de préoccupationsmajeures non seulement pour mon pays mais pour l'ensemble du bassin de ce cours d'eau.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, le Tchad attache du prix à la conclusion d'un accord qui fait de l'adaptation aux effets du changement climatique une priorité engageant les parties à une action urgente,

cohérente et décisivetenant compte du principe de responsabilité communemais différenciée et des capacités respectives.

Aussi, le traitement équilibré et équitable de l'adaptation et de l'atténuation est également nécessaire à la réalisation d'un accord ainsi que la mise à disposition de ressources financières suffisantes soutenuespar une méthodologie transparente de mise en œuvre. A ce sujet, il convient de souligner la nécessité pour les pays développés d'honorer, au titre de la convention, leurs engagements financiers de 100 milliards de dollars chaque année, jusqu'en 2020.

Notreambition de limiter le réchauffement climatique à 1.5° passe aussi par le renforcement des mécanismes de réduction des émissions existants notamment la REDD plus dont la durabilité mérite d'être mise en relief.

Monsieur le Président Mesdames et Messieurs

Mon pays contribue, depuis 1992, de façon efficiente à l'effort mondial de lutte contre le réchauffement global auquel le Tchad est très sensible eu égard à la fragilité de ses écosystèmes et de son économie fortement dépendante des secteurs en relation avec la variabilité climatique.

C'est aussi en réaffirmation de cette détermination que le Tchad, à travers sa contribution prévue déterminée au niveau national, participe à l'effort mondialde réduction des Gaz à Effets de Serre, tout en renforçant sa résilience aux changements climatiques et en mettant en œuvre des programmes cohérents privilégiant, dans la mesure de ses moyens, un développement sobre en carbone. A cet effet, La contribution du Tchad en matière d'atténuation comporte un objectif inconditionnel d'une réduction de 18% de ses émissions et un objectif conditionnel de 71% par rapport au scénario de référence.

La préoccupation en matière de lutte contre les changements climatiques a servi de thème à plusieurs occasions au niveau national, régional et international au Président de la République du Tchad, Son Excellence IDRISS DEBY ITNO qui, à l'ouverture de la COP21, invitait les parties au dépassement en vue de parvenir à un accord universel, équitable, équilibré et juridiquement contraignant.

Tel est notre vœu et telles sont nos attentes. Je vous remercie de votre aimable attention.